

PRODUIT  
SANS ALCOOL

## MAINDES

### GEL DESINFECTANT SANS SOLVANT POUR LES MAINS

#### Caractéristiques

Gel translucide  
Densité : 1.0  
Biodégradabilité > 90 %  
Evaporation rapide  
Produit non filmogène  
Contient : parfum ALOE VERA

#### Applications

Dans le secteur agro-alimentaire,  
laboratoires de distribution,  
transformation...  
Dans le secteur médical.

#### Recommandations et sécurité d'emploi

Utilisez les biocides avec  
précaution.  
Avant toute utilisation, lisez  
l'étiquette et les informations  
concernant le produit.  
Tenir hors de portée des enfants.  
Consulter la fiche de données de  
sécurité avant emploi.  
Produit réservé à un usage  
exclusivement professionnel.

#### Conditionnement

Carton 4 X 5 L  
Flacons de 500 mL et 250 mL

#### ○ Propriétés

Composé d'agent désinfectant, d'agent doux et d'épaississant cosmétique, permet de diminuer rapidement sur les mains la flore bactérienne : bactéries, champignons.

Ne contient pas d'alcool. Ne laisse pas de film collant sur les mains après séchage.

L'utilisation fréquente d'une dose décontaminant évite le port des gants systématique.

Le MAINDES est efficace pour détruire les particules virales infectieuses du Coronavirus TGEV après 30 secondes d'exposition à 20.0°C et ce en conformité avec la méthodologie de la norme **EN 14476 + A2**.

#### ○ Mode d'emploi et Dosage

Le MAINDES est prêt à l'emploi. S'utilise sans eau, ni essuie main.

Appliquer une dose de gel non dilué au creux des mains, frictionner soigneusement pendant 30 secondes jusqu'à séchage complet :



#### ○ Biocide

TPO1 : Produits biocides destinés à l'hygiène humaine

N° déclaration inventaire : **64141**

Substances actives : CHLORURE DE DIDECYL DIMETHYL  
AMMONIUM (CAS : 7173-51-5)

DLU (Date Limite d'Utilisation) : 2 ans à partir de la date de fabrication.

*Les renseignements contenus dans cette notice ont pour but d'aider les utilisateurs. Ils résultent d'essais effectués en toute objectivité dans nos laboratoires. Il appartient aux utilisateurs de nos produits de s'assurer que ceux-ci conviennent à l'emploi qu'ils veulent en faire. En agissant ainsi, nous éviterons des erreurs dont nous ne pourrions en aucun cas assurer la responsabilité.*